

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

À PUBLIER IMMÉDIATEMENT



# L'ACOA défend l'intégration communautaire pour la Journée internationale des personnes handicapées

Le 3 décembre 2010 (Ottawa) – L'intégration des personnes handicapées dans tous les aspects de la vie dans leur communauté est d'une importance critique. Qu'il s'agisse d'un enfant qui bégaye, d'un adolescent qui a du mal à lire ou d'un aîné qui manifeste une déficience auditive grave, ces problèmes, avec les limites de communication qui les accompagnent, ont des répercussions sur l'inclusion sociale des personnes de tout âge. Les orthophonistes et les audiologistes, représentés à l'échelle nationale par l'Association canadienne des orthophonistes et audiologistes (ACOA), sont des professionnels de la parole, du langage et de l'audition qui identifient et évaluent les troubles de la communication, et (ré)éduquent les personnes qui en sont atteintes.

« Une communication efficace permet à chacun de participer à la vie sociale, politique, économique et culturelle de sa collectivité, déclare Gillian Barnes, présidente de l'ACOA. La communication est essentielle à la participation à la vie communautaire et à l'inclusion de tous. Les handicaps de communication peuvent porter à l'exclusion sociale pour un enfant bègue, à de mauvaises notes à l'école secondaire pour un adolescent qui a des troubles de lecture et à l'isolement social pour les personnes ayant un déficit auditif non corrigé. »

Pour l'Organisation mondiale de la Santé, « incapacités » est « un terme général qui couvre les handicaps, les limitations de l'activité et des restrictions à la participation ». Les incapacités sont un phénomène complexe qui reflète l'interaction entre les caractéristiques du corps de la personne et celles de la société dans laquelle elle vit. Au Canada, les personnes qui souffrent de troubles de la parole, du langage et de l'audition sont évaluées par des orthophonistes et des audiologistes. Ces professionnels, avec le personnel de soutien, travaillent individuellement ou au sein d'équipes pluridisciplinaires afin de maximiser le potentiel d'expression et d'audition des Canadiens.

Selon le rapport publié par le gouvernement du Canada, *Vers l'intégration des personnes handicapées*, plus de 12 pour cent des Canadiens ont un handicap. Les handicaps auditifs sont les plus fréquents après les handicaps moteurs au Canada, et quatre pour cent des Canadiens signalent une limite auditive. Bon nombre de Canadiens de tous âges, atteints de troubles de la parole, font aussi face à des barrières.

L'ACOA, qui compte plus de 5 500 membres, est le seul organisme national à faire valoir les besoins professionnels des orthophonistes, des audiologistes et des membres du personnel de soutien. Pour en savoir plus sur le rôle que jouent ces professionnels dans le traitement des troubles de la communication ou pour trouver un orthophoniste ou un audiologiste dans votre secteur, consultez le site Web de l'ACOA : [www.parlerentendre.ca](http://www.parlerentendre.ca).

-30-

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec :  
Angie D'Aoust, Directrice des communications  
1-800-259-8519; courriel [angie@caslpa.ca](mailto:angie@caslpa.ca)

[www.parlerentendre.ca](http://www.parlerentendre.ca) · [www.caslpa.ca](http://www.caslpa.ca) · [tinyurl.com/caslpaonfacebook](http://tinyurl.com/caslpaonfacebook) · [twitter.com/CASLPA](https://twitter.com/CASLPA)